



Compte rendu de l'Assemblée Générale FFDF du 16 janvier 2010 à Versailles

Début de Séance à 10h30.

Constitution du bureau de l'Assemblée Générale

Président de séance : Franck Leygues se propose
Scrutateurs : Alexandre Patarin et Amaury Guérin se proposent
Secrétaire de séance : Franck Leygues propose Vincent Roy, salarié FFDF

[Le bureau de l'Assemblée Générale est adopté à l'unanimité.](#)

Constitution de la commission électorale

Florian Grumiller et Thomas Bourgoïn se proposent.

[La commission électorale est élue à l'unanimité.](#)

Ouverture de séance par Franck Leygues.

Avant de procéder à l'examen de l'ordre du jour, Franck Leygues demande à ce que la suppression de l'Article 14 (Résolution n°4) soit précédée de sa modification.

Résolution n°1 : Approbation du rapport moral

Franck Leygues rappelle à l'assemblée les grandes lignes de son rapport moral.

Question : pour le Fair-play, quelles équipes, quels joueurs sont concernés ? Est-ce la connaissance des règles ? A-t-on eu des retours des organisateurs ?

Amaury Guérin indique que ce sont les moyennes qui ont été communiquées au Comité Directeur et que la volonté du Comité Directeur était de faire comprendre les règles en anglais (officielles).

José Pires indique qu'il s'agit surtout d'un problème de communication lié à la langue.

Grégory Verzeaux souligne la différence des moyennes dans les compétitions françaises avec celles des compétitions internationales. Il y a un problème de dialogue dû à la langue. Les Jack'Suns ont d'ailleurs contacté les équipes qu'ils ont rencontrées lors des XEUCF 09.

Emmanuel Poulain souligne que ce n'était pas la même équipe qui évoluait en championnat français pour les XEUCF de Londres.

Stéphane Plantinet indique que ce n'est pas la première fois pour des équipes françaises d'obtenir de telles moyennes.

La question d'une éventuelle communication de la FFDF sur ce point est posée. Emmanuel Poulain souligne que c'est à chaque club de prendre ses responsabilités. Franck Leygues souligne les progrès accomplis par le Comité Directeur en la matière, notamment avec la communication des moyennes et des éventuels problèmes pour chaque compétition fédérale.

Yann Zenatti ajoute que c'est l'objectif de la CTN pour la formation de ses futurs éducateurs. Mathieu Plou souligne qu'il faut bien faire la différence entre noter l'Esprit et noter le Fair-play...

L'Assemblée semble d'accord pour indiquer qu'une note moyenne de 8 reste la norme.

Question : Les réformes à venir ne concernent-elles que l'élite ?

Amaury Guérin précise que les nombreuses réformes entamées pour améliorer le niveau français commencent par le haut pour ensuite se répercuter sur les niveaux inférieurs. Cette année voit les divisions nationales se réformer pour que les saisons suivantes puissent être consacrées aux divisions régionales.

Yann Zenatti indique que même si le Comité Directeur est composé majoritairement de gens issus de clubs d'élite, c'est un projet qui s'adresse à tous et pas seulement aux clubs du haut de classement.

[Le Rapport Moral est adopté à l'unanimité.](#)

Résolution n°2 : Approbation du rapport d'activité

Question : Comment procéder pour les organisations avec les conditions posées par certaines mairies ?

Amaury Guérin rappelle l'objectif de transparence et de clarté développer par le site Internet. Il note le dilemme entre attendre pour avoir le plus de propositions possibles et fixer les dates et lieux rapidement pour permettre aux équipes de s'organiser. Il indique également qu'un fichier détaillant les distances entre tous les clubs a été créé pour faciliter le choix des lieux de compétitions. Il précise que le "le barycentre" des clubs affiliés est situé dans l'axe Nantes - Tours - Paris.

Magali Cazagou envisage un délai de proposition avec un échéancier et souhaiterait voir une aide de la FFDF envers les nouveaux clubs en ce qui concerne les relations avec les municipalités.

Franck Leygues indique qu'à ce propos, les particularités locales sont déterminantes.

Yann Zenatti indique qu'en ce qui concerne l'aide aux clubs, la volonté du Comité Directeur et de la CTN est de mettre à disposition des fiches explicatives de poste à destination des clubs affiliés.

Question : Comment faire pour éviter de longs trajets pour les championnats régionaux pour seulement deux heures de jeu ?

Amaury Guérin rappelle que les mêmes problèmes sont constatés dans les divisions nationales et que la souplesse d'organisation des divisions régionales peuvent permettre de palier à ce problème.

Franck Leygues indique que l'on manque encore de région représentée et que l'évolution ne peut être que progressive.

Yann Zenatti précise que la réforme en cours vise à minimiser le rapport coût/temps de trajet pour l'ensemble des clubs.

Question : Dans le cas de mauvaises conditions météorologiques, pendant les vacances d'hiver, quelles sont les démarches entreprises par la FFDF ?

Franck Leygues indique que la Commission Ultimate est attentive au niveau d'alerte météo. Etant donné que l'alerte a été levée, les compétitions n'ont pas été reportées.

Ce point sera abordé par les prochaines réunions du Comité Directeur tout en prenant en compte les contraintes du calendrier et le souci de réactivité.
La responsabilité de la FFDF d'annuler les compétitions n'est pas en cause car c'est à chaque club de se poser la question de sa participation et de son engagement.

Le rapport d'Activité est adopté à l'unanimité.

12h30 : Pause repas.

13h30 : Reprise de séance.

Résolution n°3 : Approbation du rapport financier

José Pires expose le bilan de la saison 2008-2009.

Question : LMI&FOX accorde-t-il des subventions à la FFDF ?

Franck Leygues indique que non mais qu'il s'agit d'un partenariat matériel, portant sur les cartons licence et des projets ponctuels notamment.

Question : Le projet vidéo revêt une somme financière importante ?

Franck Leygues précise qu'il s'agit d'un budget de 5500 € uniquement prévu pour la production du support, le reste bénéficiant d'un travail de bénévolat de la part des différents acteurs de ce projet.

Le financement de ce projet est issu du fond de réserve fédéral qui sert à alimenter le projet de développement fédéral.

Grégory Verzeaux souligne que c'est un travail de professionnels réalisé par des bénévoles. Cet outil de communication sera à destination des clubs.

Question : La ligne formation est séparée par deux lignes différentes dans le budget. Pourquoi ?

Yann Zenatti indique que le budget demandé est fait pour parvenir à une formation par niveau (initiateur/entraîneur) par région et par an.

Franck Leygues précise que les deux lignes correspondent à l'organisation précédente pour le secteur formation et à celui de la CTN en place depuis janvier 2009.

Question : Quelle est la différence entre les frais de péréquation et les subventions aux déplacements ?

José Pires rappelle que les frais de péréquation prennent en compte une participation financière des clubs ajoutée à une subvention fédérale de 2000 €.

Amaury Guérin précise que les subventions aux déplacements concernent les catégories que le Comité Directeur souhaite voir se développer (Coupe Féminine et Coupe Junior).

Question : Est-il possible de voir une subvention ou une péréquation exceptionnelle en rapport avec l'éloignement de certains clubs ?

Franck Leygues rappelle l'historique des frais de péréquation qui ont été conçus pour inciter l'engagement en compétitions extérieures car le développement français s'est réalisé sur l'indoor. L'accent est donc mis sur les Coupes Junior et Féminine. Le cas de la catégorie mixte peut être étudié.

José Pires rappelle qu'il n'est pas envisageable de financer tous les déplacements si ce n'est au détriment des autres projets fédéraux.

Question : A quoi correspond la ligne sur les maillots équipes nationales ?

José Pires indique qu'il s'agit de l'équipe junior pour laquelle un prix réduit a été proposé pour l'acquisition du premier set.

Question : Pourquoi la ligne EYUC 09 Vienne n'apparaissait pas dans le budget prévisionnel ?

José Pires indique que la FFDF n'avait pas encore eu connaissance de l'existence de cet évènement lors de la précédente Assemblée Générale.

Ludovic Romano indique qu'il en est de même pour le championnat -23ans prévu à Heilbronn durant l'été à venir.

Question : Pourquoi un tel éparpillement sur toutes les catégories internationales ?

Franck Leygues précise qu'il s'agit de la volonté de voir augmenter le niveau français en passant notamment par les catégories jeunes.

Yann Zenatti indique que la politique de développement doit se faire par les jeunes. La catégorie -23 ans peut se révéler être un tremplin et assurer la continuité depuis les -17 ans vers la catégorie Open. Il précise également que le projet de la CTN est un projet à long terme, sur dix ou douze ans, ce qui implique que les résultats ne seront que futurs.

Grégory Verzeaux indique pour sa part que c'est aussi une volonté de la WFDF et que la FFDF doit décider de suivre ou non.

Le budget définitif 08-09 est adopté à l'unanimité.

Résolution n°5 : Approbation du budget prévisionnel 09-10

Question : Pourquoi la FFDF ne participe-t-elle pas financièrement aux compétitions internationales des clubs ?

José Pires rappelle que le budget de la FFDF est destiné à 25 % en direction des équipes nationales, ce qui représente une part importante.

Grégory Verzeaux indique que c'est aux clubs de s'organiser pour les compétitions internationales.

Franck Leygues précise qu'à terme, son souhait est de voir les player fee intégré par la FFDF pour les compétitions des nations.

Pour l'adoption du budget prévisionnel, l'Assemblée Générale souhaite le voir amendé pour intégrer des frais de péréquation pour le championnat mixte.

La part injectée par la FFDF passe donc de 2000 € à 3000 € pour les frais de péréquation et les mêmes bases que le championnat open sont requises pour le championnat mixte (seuil maximum 70 € par équipe)

Pour : 1136 voix

Contre : 0 voix

Abstentions : 52 voix

Le budget prévisionnel 09-10 est adopté à la majorité.

Résolution n°4 : Proposition de modification du Règlement Intérieur

• Modification de l'article 10 : Tarif des licences

José Pires précise que ces tarifs sont inchangés depuis 2004.

Question : Doit-on prévoir une augmentation régulière tous les ans ou non ?

Franck Leygues rappelle la perspective de combler le creux prévu durant l'année 2012, comme le prévoit la modélisation du trésorier, basé sur une augmentation de 6% du nombre de cotisations.

Question : La FFDF est-elle subventionnée autrement que par les cotisations ?

Franck Leygues indique que non. Les cotisations des licenciés restent le seul moteur du budget fédéral.

Mathieu Plou indique qu'il est certainement mieux d'envisager une augmentation tous les quatre ans accompagnée d'une explication claire plutôt qu'une tous les ans mais qui reste floue.

José Pires et Franck Leygues rappellent qu'une hausse de 2 € est irrémédiable en raison de l'augmentation de la cotisation vers l'assurance fédérale.

Pour : 1118 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 70 voix

La modification de l'article 10 est adoptée à la majorité.

• **Modification de l'article 14 : représentation aux compétitions internationales**

Comme demandé en début de séance, une éventuelle modification de cet article interviendra avant son éventuelle suppression.

Franck Leygues rappelle les différents éléments transmis par le Bureau Directeur avant l'Assemblée Générale et a noté un mécontentement de l'équipe championne open 2009 motivé par un manque de communication.

Grégory Verzeaux précise que c'est la WFDF qui préconise le champion de l'année N.

Maxime Cartier souhaite bien dissocier le point de vue sportif de celui organisationnel et indique que la FFDF semble apporter des solutions sur l'organisation.

Il interpelle par ailleurs l'assemblée sur la manière de procéder des Jack'Suns en amont de l'Assemblée Générale.

Mathieu Plou rappelle la difficulté de mobiliser des joueurs avec l'incertitude sur la participation de son équipe.

Florian Grumiller indique que ce genre de décision impacte à la fois la FFDF mais aussi les clubs, notamment pour les délais. Il demande si les clubs savaient lors du championnat 2009 que l'année retenue serait l'année N.

Question : Quand le principe de l'année N-1 est-il apparu ?

Franck Leygues répond que c'était pour 2001 (Hawaï) et que ce fut le cas pour 2006 (Perth). Ceci était lié à des contraintes organisationnelles.

Il précise également que pour un projet de continuité, la dynamique est meilleure sur l'année N.

Question : Quels sont les clubs concernés ?

Franck Leygues indique que le Comité Directeur a demandé aux clubs de poser leur candidature dans les catégories voulues. En open, trois équipes sont prêtes pour l'année N et une pour l'année N-1, qui a quand même déposé sa candidature selon les modalités définies par le Comité Directeur.

Amaury Guérin précise que c'est la FFDF qui demande un nombre de place à la WFDF et que c'est la WFDF qui attribue ce nombre de place à la FFDF.

Thomas Bourgoïn indique que cela engendrerait des problèmes liés aux congés des joueurs ainsi que pour les coûts de transport.

Franck Leygues indique d'après questionnement des clubs candidats sur ces questions, il ressort que tous ont sensiblement les mêmes dates de départ et d'arrivée. Il insiste également sur le fait que les tarifs de voyage ne sont pas problématiques dans la mesure où la FFDF procédera à un achat anticipé des billets d'avion, ce qui permet donc de privilégier la logique sportive.

José Pires indique que la WFDF a demandé 500 \$ aux fédérations nationales pour réserver les places, ce qui ne se faisait pas auparavant.

Question : Peut-on décaler le calendrier les saisons suivantes ?

Amaury Guérin indique que c'est envisageable.

Alexandre Patarin propose de qualifier un des trois premiers pour résoudre les problèmes de disponibilité et de compétitivité.

Franck Leygues précise que la catégorie Open n'est pas assez présente à l'international et que le fonctionnement en année N-1 n'a pas conforté la France dans le haut niveau international. D'autres nations se développent d'ailleurs plus rapidement que nous.

Maxime Garros indique que cela ne concerne que 6 ou 7 clubs et qu'il ne faut pas négliger les autres.

Yann Zenatti annonce que la travail du Comité Directeur va dans ce sens et que la régionalisation en prendra compte.

Pour le vote de cette modification, Franck Leygues propose que le vote se fasse à bulletin secret.

Pour : 336 voix

Contre : 385 voix

Abstentions : 467

Le vote se fera donc à main levée.

Pour la modification de l'article 14, il est demandé de distinguer la Ligue des Champions (EUCR/EUCF) du Championnat du Monde des clubs (WUCC)

EUCR/EUCF :

Année N : 1188

Année N-1 : 0 voix

Abstentions : 0 voix

L'année N est donc retenue pour la Ligue des Champions (EUCR/EUCF) à l'unanimité.

WUCC :

Année N : 646 voix

Année N-1 : 387 voix

Abstentions : 155 voix

L'année N est donc retenue pour les Championnat du Monde des Clubs (WUCC) à la majorité. Cet élément est applicable immédiatement.

• **Transfert de l'article 14 du Règlement Intérieur vers le Règlement des Championnats**

Le Comité Directeur précise qu'il aura autorité sur cet article mais qu'il ira dans le sens de la décision de l'Assemblée Générale.

Pour : 1045 voix

Contre : 98 voix

Abstentions : 45 voix

L'article 14 est donc transféré vers le Règlement des Championnats, selon la majorité.

Résolution n°6 : Adoption de la proposition de règlement particulier relatif à la CTN

Yann Zenatti expose le contenu du règlement à l'assemblée.

Il indique qu'il s'agira d'avancer avec le Comité Directeur sans passer par l'Assemblée Générale.

Il précise que ce document a pour objet de donner un cadre pour le futur de la fédération, cadre placé sous la responsabilité du Vice-président du secteur sportif.

Pour : 1083 voix

Contre : 0 voix

Abstentions : 105 voix

Le règlement particulier relatif à la Commission Technique Nationale est adopté à la majorité.

Résolution n°7 : Débat d'orientation sur la régionalisation

Grégory Verzeaux indique que l'objectif est de regrouper les régions organisées sportivement pour les organiser structurellement. Il souhaite voir les futures ligues assimilées aux régions administratives françaises, ceci pour plus de facilité dans les relations institutionnelles et éventuellement dans l'embauche de nouveaux salariés au niveau local et/ou national.

Question : Est-ce en rapport avec le partenariat UNSS ?

Grégory Verzeaux indique qu'effectivement tout cela est en lien, tout comme avec la FFSU pour le volet universitaire. L'objectif est de créer des associations régionales.

Question : N'est-ce pas un problème si cela engendre du bénévolat ?

Grégory Verzeaux indique que l'objectif est de créer des postes salariés pour chaque région existante. L'idée est de fédérer les clubs au sein d'une même entité pour se projeter vers les formes de représentation à l'avenir. Le cadre doit prendre en compte les statuts, les questions financières, les pouvoirs mais aussi les autorités et les compétences des futures ligues à mettre en place.

Résolution n°8 : Question diverses

Question : La FFDF a-t-elle le projet d'organiser des évènements internationaux (championnat du monde, d'Europe, Ligue des Champions...) ? Comment avoir des informations sur les candidatures pour les organiser ?

Franck Leygues indique que les évènements internationaux organisés en France dernièrement (EUCF 2008 à Paris, ECBU 2008 au Pouliguen) par le biais de partenariat FFDF / clubs confortent le Comité Directeur à se lancer dans de tel projets et permettent aux clubs de se développer.

Il précise que la FFDF s'est portée candidate pour l'organisation du Championnat du Monde sur plage, en vain.

La régionalisation aura aussi son rôle à jouer sur ce type d'évènements et la FFDF encourage bien sûr les clubs à se porter candidat à l'organisation d'évènements internationaux.

Question : Cas des joueurs extérieurs : ne peut-on pas les limiter pour l'élite ?

Franck Leygues indique que la FFDF reste souple sur ces questions, tant au niveau national que régional, et que c'est aussi la position de l'EFDF. Le Comité Directeur se penchera sur ces questions prochainement.

Question : A-t-on des informations sur les dates et lieux des prochains Championnat d'Europe (EUC 11) et du Monde (WUGC 12) des nations ?

Le Comité Directeur indique qu'aucune information n'est actuellement disponible.

José Pires annonce son probable départ dans un an : il faudra donc anticiper pour trouver un remplaçant lors de la prochaine Assemblée Générale.

Franck Leygues expose ensuite le rendez-vous que la FFDF a obtenu au Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports.

Cette entrevue a eu lieu le 18 décembre dernier, en présence de Franck Leygues, Grégory Verzeaux et Amaury Guérin. Un document de présentation a été réalisé pour présenter au mieux notre fédération et les projets qui l'animent.

Le Ministère des Sports a indiqué qu'il n'y aurait pas d'agrément car la part des subventions aux fédérations reconnues est en train de diminuer. Le ministère a engagé une réflexion sur les sports émergents qui ne bénéficient pas de reconnaissance et qui le devraient. Nous entrons dans cette problématique.

Le Président clôt la séance à 18h10.

Franck Leygues,
Président de la FFDF.

Vincent Roy,
Secrétaire de séance.

Alexandre Patarin,
Scrutateur.

Amaury Guérin,
Scrutateur.